

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GARAMITE-7308 XR

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif rhéologique
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Poussière combustible :

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Phyllosilicates organophiles

Composants dangereux

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

| | |
|---|---|
| En cas de contact avec la peau | : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : Pas d'information disponible. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. |
| Produits de combustion dangereux | : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO _x) |
| Information supplémentaire | : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Éviter la formation de poussière. Éloigner toute source d'ignition. Utiliser des outils sans étincelles Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. |
| Précautions pour la | : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est |

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

protection de l'environnement

possible en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.

Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.

Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles subissent des frictions lors des opérations de transfert ou de mélange.

Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères inertes.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles.

Conserver à l'écart de la chaleur et des flammes.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Autres limites d'exposition professionnelle

| Description | Type de | Paramètres de contrôle | Base |
|-------------|---------|------------------------|------|
| | | | |

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

| | valeur | | |
|------------------------|--------|--|----------|
| inert or nuisance dust | TWA | 50Millions de particules par pied cube total dust | OSHA Z-3 |
| | TWA | 15 mg/m3 total dust | OSHA Z-3 |
| | TWA | 5 mg/m3 respirable fraction | OSHA Z-3 |
| | TWA | 15Millions de particules par pied cube respirable fraction | OSHA Z-3 |

Mesures d'ordre technique

: Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière tels que ventilation avec aspiration à la source et systèmes de transport de la matière impliqués dans la manutention de ce produit aient des clapets anti-déflagrants ou un système de suppression des explosions ou un environnement pauvre en oxygène.

Prendre des mesures pour que les systèmes de manipulation des poussières (tels que les gaines d'extraction, les collecteurs de poussières, les récipients et l'équipement de transformation) soient conçus de manière à empêcher toute libération de poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, qu'il n'y ait aucune fuite à partir de l'équipement).

N'utiliser que de l'équipement et des chariots industriels électriques conformes.

Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Équipement de protection choisi uniquement en fonction d'exigences réglementaires spécifiques après une évaluation des risques.

Protection des mains
Matériel : Gants imperméables

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre
 Couleur : blanc cassé
 Odeur : inodore
 Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 4 - 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: **Universal pH-value indicator**

Point/ intervalle de fusion : Non applicable
 Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
 Pression de vapeur : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable
 Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

Minimum Explosible : 180 g/m³

Concentration

Densité de vapeur relative : Non applicable

Densité relative/Densité spécifique : Donnée non disponible

Densité : env. 1.6 g/cm³ (68 °F (20 °C))
 Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Masse volumique apparente : 68 - 119 kg/m³
 Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
 Densité volumétrique

Solubilité(s)
 Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : 590 °F (310 °C)
 Méthode: Thin Film Ignition

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière.
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles : Donnée non disponible

Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

Grains de poussière peuvent irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux

: Non applicable

Déchets de résidus

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMl Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 100 %
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

GARAMITE-7308 XR

Version 3

Date de révision 10/01/2025

Date d'impression 04/23/2026

Phyllosilicate organophile -

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret Commercial : 800963-1123
d'Enregistrement de New Jersey pour le proudit (NJ TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Catégorie de substance LIS : Substance chimique
LCPE

Pour cent de poids : 80 %

NSN Classé : Néant

Le maximum NSN a exigé : L'annexe 6
Substance chimique
20 %
L'annexe 6
L'annexe 6

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 10/01/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.